

<https://pierre-alainmillet.fr/Une-annulation-qui-penalise-les>



Une annulation qui pénalise les Vénissiansâ€¦

- Lecturesâ€¦ -

Date de mise en ligne : samedi 7 février 2015

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les élections municipales ont donc été annulées. Michèle Picard a dans une dernière lettre de maire expliqué aux Vénissians l'injustice de cette décision, remettant en cause leur vote pourtant clair, redonnant l'occasion aux tricheurs de refaire une campagne populiste, et handicapant la ville pour deux ou trois mois. Le préfet annoncera sous peu la date des prochaines élections. On parle du 22 mars, en même temps que les élections cantonales. La campagne électorale est donc ouverte.

Bien sûr, c'est cette campagne qui va faire les discussions. La droite UMP a obtenu cette annulation en prétendant pouvoir compter avec les voix d'extrême-droite, mais le Front National annonce sa propre liste. La section locale du parti socialiste continue de faire comme si les élections de mars n'avait pas eu lieu, son slogan reste « en finir avec 80 ans de communisme », même si la fédération départementale appelle au rassemblementâ€¦ Il faudra attendre encore quelques semaines pour savoir dans quelle configuration les Vénissians devront voter. Mais l'enjeu est clair et connu : continuer avec Michèle Picard et son équipe sur le projet validé en mars, ou livrer une ville populaire de plus à la droite avec les conséquences connues des habitants de St-Priest ou Mions, remise en cause d'aides aux associations, de services aux habitants dans un cadre général de rigueur et de privatisationâ€¦

Mais avant cette campagne, il faut répéter que la décision d'annulation est d'abord une sanction contre les Vénissians et pas tant contre l'extrême-droite. Curieusement, seul Mr Benedetti est inéligible, ce qui fait que son complice de triche Gabriac peut de nouveau être candidat !

Pendant deux à trois mois, il n'y a plus d' élu municipal, plus de conseil pour délibérer, plus de maire pour dirigerâ€¦ et c'est une délégation spéciale du préfet qui va gérer les affaires courantes. Autrement dit, les projets, les nouveaux chantiers, les concertationsâ€¦ tout est stoppé ! Seuls les projets déjà lancés continuent, tant qu'une signature d' élu n'est pas nécessaireâ€¦

Je veux prendre des exemples précis dans le cadre de ma délégation d'adjoint pour que chacun comprenne bien la conséquence négative pour les Vénissians.

- un travail était engagé pour l'avenir du plateau des grandes terres, sachant que le préfet a décidé de dissoudre de force le syndicat intercommunal. Les contacts étaient en cours avec la métropole, la préfecture, la trésorerieâ€¦ et les élus Vénissians étaient les plus actifs pour trouver une solution assurant la continuité des missions de service publicâ€¦ Le préfet qui de toute façon veut atteindre les objectifs de suppression de communes et de syndicats intercommunaux a donc les mains libresâ€¦ Tant pis pour les randonneurs, les agriculteurs, les naturalistesâ€¦
- chaque mois, une commission d'attribution de logement à la SACOVIV attribue 10 à 20 logementsâ€¦ Or cette commission est composée entre autres d'élus, et elle ne pourra se réunir valablementâ€¦ Autrement dit, plus d'attribution de logements à la SACOVIV pendant 3 mois ! C'est non seulement un handicap pour les demandeurs, mais pour la société aussi qui va perdre quelques mois de loyersâ€¦
- Les études sur l'avenir du chauffage de la résidence Duclos étaient en cours et devaient conduire à une présentation au conseil d'administration de la SACOVIV puis aux locataires dans les semaines qui viennent. Ce chauffage est un système particulier qui combine le réseau de chaleur et un comptage individuelâ€¦ Il a des avantages, certaines personnes sont très contentes de mettre du chauffage en septembre dans leur salle de bainsâ€¦ mais d'autres constatent que la facture est plus élevée que sur les autres sites du réseau de chaleurâ€¦ Le changement de contrat du réseau de chaleur obligeait à modifier ce fonctionnement qui reposait sur une

facturation aux locataires directement par le fournisseur d'énergie et pas par le bailleur. Une concertation devait être lancée pour faire évoluer ce fonctionnement avant l'étéâ€ Tout est évidemment stoppéâ€

Il y a ainsi des dizaines de choses très concrètes qui vont pénaliser les Vénissians, la préparation de la prochaine rentrée scolaire, la préparation des visites du congrès mondial des roses, l'évaluation de l'agenda 21 par le conseil citoyenâ€ tout cela uniquement pour que Mr Girard tente une revanche en espérant des voix d'extrême-droiteâ€ Et tant pis pour les associations de la ville (voir cet article sur un site juridique qui donne [le point de vue inquiet de nombreuses associations](#) de la ville).

Heureusement, le maire et son équipe ont tout fait pour boucler le maximum de choses avant. Par exemple, la nouvelle DSP du réseau de chaleur est en place, les documents sont signés, et la nouvelle société peut facturer avec les nouveaux tarifs, en baisse de 10% TTC. Il faut remercier les services qui ont travaillé d'arrache-pied pour que tout soit fini au plus viteâ€

Cette situation illustre ce décalage insupportable entre les institutions parisiennes d'une république qui ne sait plus pour qui elle existe, une démocratie juridique qui ne peut être comprise que par les experts en manipulationsâ€ La fracture sociale et politique de la France est profondeâ€ Les élections Vénissianes peuvent montrer qu'au niveau local, le peuple a de la ressource et peut se défendreâ€